

# Les dictionnaires français monolingues d'apprentissage: une histoire récente et renouvelée

JEAN PRUVOST

Université de Cergy-Pontoise - Laboratoire CNRS *Métadif*

C'est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle que sont éclos les dictionnaires français monolingues d'apprentissage, ces derniers se sont ensuite progressivement développés jusqu'à leur plus récente métamorphose, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle et au début du XXI<sup>e</sup> siècle. Recenser chronologiquement depuis plus de deux siècles les dictionnaires destinés aux élèves du système scolaire français et, parallèlement, repérer les grandes étapes parcourues au cours de ces trois siècles, telle sera la démarche ici suivie. C'est ainsi qu'en examinant le contenu de chacun de ces dictionnaires et les objectifs poursuivis par leurs auteurs, tout en les rattachant aux différents mouvements linguistiques, il nous semble pouvoir proposer une présentation analytique de l'histoire récente des dictionnaires français monolingues d'apprentissage<sup>1</sup>.

## *1. Une utile distinction entre la lexicographie et la dictionnaire*

On doit au lexicologue et lexicographe Bernard Quemada une distinction essentielle qu'il importe de rappeler avant toute analyse, tant elle nous paraît fondatrice et indispensable à une bonne compréhension des phénomènes observés et analysés.

Rappelons préalablement que le terme "lexicographie" est ici à dissocier de la "lexicographie" au sens usuel du terme, "science et technique de la composition et de la rédaction de lexique, de dictionnaires", selon la définition courante qu'en donne la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1992-2000).

<sup>1</sup> Nous reprendrons dans cet article des éléments déjà évoqué dans une communication faite au dixième Congrès international *Euralex* (Copenhague, Danemark), 13-17 août 2002: "Les dictionnaires d'apprentissage monolingues du français langue maternelle: l'histoire d'une métamorphose du sous-produit à l'heureux pragmatisme en passant par l'heuristique" (Volume I).

La *lexicographie*, dans ce cadre contrastif de la lexicographie et de la dictionnaire, s'assimile en effet à une véritable recherche conduite sur les mots et leur recensement, avec tous les travaux définitoires qui y correspondent, l'ensemble des démarches mises en œuvre n'étant pas en principe lié aux impératifs commerciaux. On admettra même que, dans cette perspective, la lexicographie puisse ne pas aboutir à l'élaboration d'un dictionnaire: telle ou telle recherche portant sur des ensembles de mots peut en effet très bien ne pas sortir d'un laboratoire, se concrétisant par exemple par des bases de données informatisées, éloignées de toutes perspectives commerciales.

Quant à la *dictionnaire* – un mot que Charles Nodier a déjà utilisé au XIX<sup>e</sup> siècle mais qui était tombé dans l'oubli jusqu'à ce que B. Quemada ne l'exhume –, elle définit le fait d'élaborer un dictionnaire en tant que produit offert à la vente, avec donc toutes les problématiques dont relève chaque réalisation, en tant qu'instrument de consultation, média culturel conçu à dessein pour un public déterminé d'acheteurs potentiels. Ainsi, ne faut-il jamais oublier que le dictionnaire représente un produit technico-commercial dont le contenu est défini en fonction des moyens qui lui sont consentis pour une clientèle délimitée, dans le cadre d'une étude de marché précise.

Pour forcer un peu le trait, nous dirons qu'à la recherche gratuite portant sur les ensembles de mots, sur leurs sens à attester, sur les rapports sémantiques à établir entre eux, sur leur morphologie, etc. – et nous sommes ici en *lexicographie* – fait en principe suite une éventuelle seconde étape, correspondant au choix d'une mise en forme éditoriale pour un public donné avec des contraintes financières, un nombre déterminé de pages et donc de signes typographiques, le tout impliquant une sélection d'informations, qu'il s'agisse de la nomenclature ou du contenu des articles, pour entrer dans le moule défini – et nous sommes alors en *dictionnaire*.

Lorsqu'un mot est par exemple à ajouter dans la nomenclature d'un dictionnaire millésimé, sauf si l'édition à venir correspond à une refonte complète, en principe l'éditeur demande à ce que soit gagnée de la place dans la page concernée par ce mot pour pouvoir l'insérer sans changer les feuillets qui suivent et ceux qui précèdent. On diminue alors çà et là quelques articles de ladite page, supprimant tantôt un exemple, tantôt une acception, etc., pour gagner la place nécessaire à l'introduction du mot nouveau. On ne se situe plus ici en lexicographie mais en dictionnaire: le produit à vendre, avec le souci éditorial de n'avoir qu'une

page à changer pour la prochaine édition, est plus important que la précision sémantique.

Afin de mieux percevoir encore ce que l'on entend par *lexicographie* et *dictionnairique*, signalons que si l'on peut à la fois être un bon lexicographe et un bon dictionnariste, il est aussi possible de dissocier les deux attitudes. Ainsi, P. Imbs, qui a conçu le *Trésor de la langue française (TLF)* et assuré la direction des sept premiers volumes, s'est distingué en tant qu'excellent lexicographe, conduisant avec talent la recherche portant sur les mots mais, en revanche, il n'a pas fait réellement ses preuves en tant que dictionnariste. On sait en effet que si l'on avait continué la rédaction de ce grand dictionnaire sur le modèle des quatre premiers volumes, ce ne sont pas seize volumes qui auraient été nécessaires pour aboutir, mais quarante... Ce qui n'empêche pas bien entendu le *TLF* d'être un dictionnaire remarquable, même si les premiers volumes relèvent en partie d'une hypertrophie. Chacun a su gré à B. Quemada d'avoir cumulé les qualités de très bon lexicographe et de très bon dictionnariste pour redonner à l'ouvrage une homogénéité propice à son achèvement harmonieux dans les temps impartis. Le bon dictionnariste est aussi en effet celui qui sait tenir compte d'un temps d'élaboration programmé.

Un dernier cas de figure permettra de faire mieux appréhender la distinction à opérer entre le lexicographe et le dictionnariste. Signalons par exemple le cas inverse et plus rare du très bon dictionnariste qui n'a pas eu au préalable à faire œuvre de lexicographe: on sait ainsi que le *Maxidico* qui s'est vendu en 1996 et 1997 dans les établissements scolaires, en concurrence forte avec le *Petit Larousse illustré*, a fait l'objet d'un procès pour plagiat du *Petit Larousse* et du *Petit Robert*, les auteurs du *Maxidico* ayant semble-t-il puisé un grand nombre d'informations dans ces deux derniers ouvrages. Or, il faut bien l'avouer, l'ouvrage ne manquait pas de charme et on ne saurait blâmer un grand linguiste comme Charles Muller d'en avoir vanté les aspects pertinents pour la personne qui le consultait, enfant ou adulte. C'est qu'en définitive, sans avoir apparemment procédé à la recherche lexicographique qui s'imposait, cet ouvrage résultait indéniablement d'une dictionnairique bien conduite et attractive. Si l'on s'en tient au procès, on pourrait ainsi conclure que, la *lexicographie* ayant été extraite d'autres ouvrages, la seule mais réelle originalité du produit résultait d'une *dictionnairique* de talent.

Une telle insistance sur la distinction méthodologique à établir entre la lexicographie et la dictionnairique se justifie par le fait que, lorsqu'il

s'agit des dictionnaires d'apprentissage, on se trouve en réalité confronté à une évolution qui oscille entre l'approche dictionnaire et l'approche lexicographique. Dans la mesure en effet où il est très rare que le dictionnaire d'apprentissage du français langue maternelle représente le premier dictionnaire réalisé par une maison d'édition, la publication d'un tel dictionnaire d'apprentissage peut naître du simple réflexe de "réduction" d'un dictionnaire plus important destiné à des adultes. Il ne s'agit pas alors de "lexicographie" au sens scientifique du terme, aucune recherche linguistique particulière n'ayant été conduite pour l'élaboration de ce dictionnaire d'apprentissage, l'on s'est seulement contenté de procéder à une "dictionnaire de la réduction".

Inversement, soit qu'un dictionnaire d'apprentissage corresponde à la première publication d'une maison d'édition, soit que des lexicographes expérimentés d'une maison d'édition décident de faire œuvre originale, on peut bénéficier d'une véritable recherche lexicographique conduite pour une tranche d'âge donnée. Et si les lexicographes font de ce dictionnaire un outil propédeutique pour mieux approcher la langue, selon des méthodes qui peuvent être expérimentales, on aura dans ce cas procédé à une véritable "lexicographie heuristique": la recherche se transforme alors en découverte progressive des éléments et des paramètres qui fondent le dictionnaire d'apprentissage monolingue français.

Dans la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle, deux phénomènes sont à observer. Il faut d'abord évoquer la naissance des dictionnaires électroniques destinés aux enfants, une nouveauté qui n'est pas sans avoir créé de nouvelles dynamiques et ce, à double titre, dans le cadre pionnier des produits électroniques, mais aussi dans la tradition même du dictionnaire papier qui s'en est trouvé influencée et renouvelée. Aussi, il semble bien qu'une troisième étape soit en train de se dessiner avec pour caractéristiques majeures la synthèse et la reprise pragmatique de nombre d'avancées méthodologiques propres à chacune des étapes précédentes, et ce dans une perspective à la fois lexicographique et dictionnaire. Il faut ensuite rappeler qu'après une période profondément marquée par les avancées du structuralisme, tout à la fois régénératrice et perturbante par ses excès, a fait suite, dans la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle et à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, une phase moins théorisante mais semble-t-il relativement marquée par une heureuse synthèse entre les acquis de la recherche lexicographique et les progrès d'une dictionnaire de mieux en mieux maîtrisée.

## 2. La dictionnaire de réduction pour le grand public et les “jeunes gens” (1789-1855)

2.1. *Des intitulés révélateurs: “abrégé”, “manuel”, “portatif”, “classique”* – Dès à présent, rappelons que c’est à la faveur de la réduction de gros ouvrages que naquit petit à petit l’idée démocratique que des dictionnaires réduits en taille et en contenu seraient à même d’être très utiles aux apprenants et qu’ils pourraient donc prendre place dans les établissements scolaires. Cependant, pour ce faire, il fallait que l’école acquière un véritable statut et gagne en importance, ce qui n’arrive en réalité qu’au XIX<sup>e</sup> siècle, avec notamment la loi Guizot, en 1833, qui impose une École primaire par commune et une École normale par département. Offrir aux écoliers, perçus comme des adultes en réduit, des dictionnaires qui offrent en réduit des connaissances portant sur la langue et les connaissances humaines, c’est bien la dynamique première qui séduit alors les éditeurs tels que Hachette et Larousse.

En vérité, avant que n’apparaissent de réels dictionnaires d’apprentissage, très tôt, peu après la naissance de nos premiers dictionnaires monolingues, s’étaient rapidement répandus sur le marché des “Abrégés” destinés à rendre plus facilement accessibles les savoirs lexicographiques engrangés dans les gros dictionnaires fondateurs, ouvrages volumineux souvent constitués de plusieurs in-folios. Il suffit en l’occurrence d’évoquer le tout premier de nos dictionnaires monolingues français, le *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* publié par Pierre Richelet en 1680, dictionnaire qui se présentait pourtant en simples in-quarto, pour comprendre les mécanismes de la réduction mis en œuvre à partir de l’édition originale d’un gros dictionnaire. Ainsi, après quelques rééditions à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle (1685, 1688, 1689, 1690, 1695), le *Dictionnaire françois* de Richelet fait-il l’objet, au milieu du siècle suivant, en 1756, d’un *Abrégé*, c’est-à-dire si l’on s’en tient à la définition dudit dictionnaire, d’une version raccourcie, resserrée, plus succincte. Faut-il ici faire état de *lexicographie*? La réponse est sans aucun doute négative: ces “abrégés” ne sont en effet tout d’abord que la “rédaction réduite d’un écrit”<sup>2</sup>, selon la définition relevée dès les premières attestations du mot (1305) et qui ne change guère au long des siècles.

Un autre terme relevant de la réduction s’affirme petit à petit. Il s’agit du “manuel”, cette forme substantivée de l’adjectif se rattachant à la

<sup>2</sup> Rubrique “Étymologie”, p. 194, tome premier du *Trésor de la langue française*, Paris, Klincksieck, 1971.

“main” désigne en effet, comme en témoigne déjà Furetière dans le *Dictionnaire universel* (1694), “de petits Livres ou des abregez qu’on peut porter à la main”. Ainsi en est-il du *Manuel lexique* en deux volumes que l’Abbé Prévost consacre, en 1750, aux “mots françois dont la signification n’est pas familière à tout le monde”. Par *manuel*, il faut tout d’abord comprendre que l’on a affaire à un ouvrage que l’on peut tenir facilement dans une main, et ensuite que l’on dispose d’un ouvrage de caractère pratique, s’affirmant par un contenu offrant l’essentiel.

S’ajoute à la notion du “manuel”, l’idée presque analogue de l’ouvrage facile à porter, désignée par le “dictionnaire portatif” et, à cet égard, l’ouvrage de l’abbé Prévost, par le fait même qu’il porte un double titre, en est le révélateur: il s’agit en effet, pour le citer complètement, du *Manuel lexique ou dictionnaire portatif*. Le choix de ce double titre s’avère être le meilleur moyen de faire comprendre à l’acheteur qu’on peut le tenir dans une main, qu’il facilite l’étude, et qu’enfin, il s’emporte aisément. C’est au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle que se sont développés les “dictionnaires portatifs”, également porteurs du concept de la réduction pratique qui, dans le sillage de la Révolution française, bénéficiera d’un succès certain.

En gardant la même filiation, celle du Dictionnaire de Richelet, paraîtra ainsi en 1802, en deux volumes, dans un format in-octavo, le *Dictionnaire portatif de la langue françoise, extrait du grand Dictionnaire de Pierre Richelet*, “par M. De Wailly”, avec, en fin de chaque volume, un *Vocabulaire Géographique des royaumes, provinces, villes, et départemens*, un ajout qui renforce s’il en était besoin la volonté de donner un caractère utilitaire à l’ouvrage.

Ce dictionnaire portatif ne s’assimile pas encore vraiment à un dictionnaire d’apprentissage, il symbolise cependant un mouvement de démocratisation du savoir accessible à tous et, entre autres, aux jeunes gens qui fréquentent les établissements scolaires, donnant le ton à toute une série de dictionnaires de même nature qui vont marquer la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En tant que “Dictionnaire d’une langue vivante”, comme le signale De Wailly, il faut présenter “les changements que l’usage produit”, et notamment parce qu’il s’agit d’un “Ouvrage qui peut être regardé comme un livre classique pour les jeunes gens de l’un et de l’autre sexe et comme un livre nécessaire pour les hommes faits”. Les “jeunes gens”, tel est bien en effet l’un des publics visés et, en ce sens, on tient là l’un des premiers maillons qui nous conduira au dictionnaire spécifiquement élaboré pour l’apprentissage. On reste cependant encore

ici dans une simple dictionnaire de la réduction qui s'adresse aussi aux "hommes faits".

De Wailly est l'un des premiers à évoquer le "livre classique", avant que d'autres dictionnaires ne soient qualifiés de "classique". Retenons que l'adjectif "classique" qualifie alors et encore aujourd'hui les auteurs "dont on voit les ouvrages au Collège", selon la définition même apportée par De Wailly dans le Dictionnaire de Richelet de 1802. Ainsi, un dictionnaire "classique" est-il par définition destiné aux classes du Collège, c'est-à-dire aux élèves de plus de onze ans en général.

Cette rapide analyse des intitulés apparus aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles n'est pas sans éclairer sur une période au cours de laquelle on n'appréhende pas encore la lexicographie d'apprentissage comme un genre autonome, il s'agit toujours de proposer des ouvrages présentés pour leur aspect pratique en tant que réduction d'ouvrages ou de savoirs de plus grande ampleur.

## 2.2. De Wailly, Boiste, Noël et Chapsal: une dictionnaire de la réduction en pleine expansion (1789-1855)

2.2.1. Une première période commence avec la Révolution française et le Premier Empire qui la continue. Le moment est assurément propice au développement croissant de dictionnaires "portatifs" et "abrégés", destinés tout à la fois à un public de "jeunes gens" et au grand public. Parmi les nombreux auteurs de dictionnaires qui relèvent de cette première étape, il faut signaler principalement Noël François De Wailly (1724-1801) dont l'activité éditoriale fut très importante, qu'il s'agisse comme on l'a vu de la révision du *Dictionnaire françois* de Richelet, ou du *Dictionnaire de l'Académie* dont il propose un *Abrégé* en 1801, avec le titre significatif de "Nouveau vocabulaire français ou Abrégé du Dictionnaire de l'Académie" correspondant à un in-octavo. Noël François De Wailly s'était déjà signalé en 1771 avec la parution d'un in-12 consacré aux *Moyens simples et raisonnés de diminuer les imperfections de notre orthographe* dans lequel étaient pris en compte les principes de Dumasais, de Voltaire et de Duclos, témoignant ainsi de son intérêt actif pour la langue française. Même si le dictionnaire Abrégé qu'il propose sur le marché reflète le souci prudent d'offrir la norme en vigueur, De Wailly y fait œuvre nuancée et de qualité, restant soucieux de rendre compte de l'évolution de la langue. De facture et de tonalité classique, selon la formule même qu'il choisit dans sa préface, il importe cependant prioritairement de "renfermer beaucoup de choses dans un cadre très-resserré". On ne saurait mieux définir la dictionnaire de réduction.

Avec vingt-deux éditions de 1801 à 1855, ce *Nouveau vocabulaire français* a en réalité représenté l'un des dictionnaires les plus réédités tout au long de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en bénéficiant des soins attentifs de trois générations de lexicographes, puisqu'il fut remis à jour et perfectionné successivement par le fils de François De Wailly, Étienne-Auguste (1770-1821), poète et grammairien qui devint Proviseur du Lycée Napoléon et du Collège royal Henri IV, et par son petit-fils, Alfred (1800-1866), également Proviseur au Lycée Henri IV, avant qu'il ne devienne Inspecteur général de l'Instruction publique. Que ces dictionnaires aient été largement diffusés et avec un succès confirmé dans le système scolaire, représentant ainsi le dictionnaire "classique" le plus répandu, n'étonne guère: les fonctions occupées par leurs promoteurs au cœur du système scolaire ne pouvaient que concourir à leur succès. On remarquera seulement ici par anticipation qu'il faudra attendre l'élan structuraliste de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour que ce ne soit plus en grande majorité des acteurs autorisés du système scolaire qui aient l'initiative et la direction de ce type d'ouvrage.

2.2.2. Lorsque Pierre-Claude-Victoire Boiste publie en 1800 le *Dictionnaire universel de la langue française*, ouvrage en un volume qui bénéficiera d'un format in-octavo mais aussi d'un format vénitien, c'est-à-dire deux fois plus large que haut, c'est la tradition du *Dictionnaire universel* cumulant les informations portant sur la langue et sur les savoirs encyclopédiques qui s'installe avec quatorze éditions successives de 1800 à 1857. Ainsi, en tant que dictionnaire pratique, multi-usage, ce "portatif" se signale par de nombreux appendices, en l'occurrence une table d'homonymes et de paronymes, un relevé de synonymes, un dictionnaire des noms propres, un dictionnaire historique, mythologique, géographique, un dictionnaire de rimes. On bénéficie de la sorte d'un dictionnaire cumulatif très significatif des appétits de savoir du moment, post-révolutionnaire et inscrit dans la dynamique foisonnante du romantisme. D'abord avocat avant de se consacrer à la littérature, P.-C.-V. Boiste (1765-1824), qui symbolise la transition entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, n'hésitera pas, dès la deuxième édition, à renforcer le caractère cumulatif de son dictionnaire en ajoutant à la suite de chaque entrée "le latin et les étymologies". On se situe ainsi à la fois dans la dictionnaire de réduction et dans celle du cumul: offrir un condensé le plus complet possible en un seul volume représente un objectif à atteindre et susceptible de séduire le public des professeurs et des élèves sous leur responsabilité.



Boiste souhaitait aussi sans doute échapper à l'influence des idéologues qui, épanouis sous la Révolution, se trouvaient déjà en disgrâce politique, tout en profitant du mouvement didactique marqué par un retour aux lettres classiques. En 1834, dix ans après le décès de Boiste, Jean-Charles Nodier confirmait cette tendance cumulative en reprenant dans sa huitième édition le *Dictionnaire universel* avec un nouveau titre ajouté, le *Pan Lexique*.

Le projet de Boiste était “universalisant” et c’est sans doute en cela qu’il ne manquait pas de partisans dans les Collèges et Lycées. Il s’agissait avant tout de rechercher le consensus en recueillant l’aval de l’Académie et en réunissant, “sans confusion, pour les LECTEURS et les AUTEURS, tous les genres d’utilité, toutes les richesses communes à tous les Dictionnaires ou particulières à chacune d’eux”, comme il l’affirme dans l’Avertissement. Cette sorte de “concordance” générale des dictionnaires et de leur Supplément ajoutait à la notion de réduction, celle de moyenne et de commun dénominateur.

2.2.3. Il faut faire maintenant état de l’association gagnante de la grammaire et du dictionnaire en tant qu’outils offerts pour les élèves du Second degré, de la classe de sixième jusqu’au baccalauréat, de 11 à 18 ans en moyenne. Ce fut Charles Pierre Chapsal (1788-1858) et Jean-François-Michel Noël (1755-1841), le premier en tant que professeur de grammaire générale au Lycée Louis-le-Grand, le second en tant qu’Inspecteur général, qui incarnèrent le mieux ces nouveaux médiateurs d’un savoir unifié diffusé à travers de nouveaux outils dans le Second degré. En 1808, Chapsal avait déjà publié, sous la forme de deux volumes in-octavo, un *Dictionnaire grammatical* et, de sa rencontre avec l’Inspecteur général Noël, devait naître en 1823 la *Nouvelle grammaire française*, également constituée de deux volumes, le premier volume offrant la grammaire proprement dite et le second les exercices. Cette grammaire, en réalité davantage le fait de Chapsal que de Noël, bénéficia forcément du poids institutionnel de l’inspection générale qui la fit adopter dans tous les conseils de l’enseignement. Elle connut un succès retentissant, plus de trente ans durant, accompagnée de toute une série d’ouvrages adaptés à chaque niveau.

La logique éditoriale et institutionnelle poussait à ce que soit doublé par des dictionnaires ce code grammatical, qui tranchait par sa clarté et sa cohérence méthodologique avec les ouvrages concurrents qui ne pouvaient rivaliser. Ainsi, Noël, naguère partisan sincère de la Révolution et qui, dès 1802, avec Bonaparte bientôt Napoléon I<sup>er</sup>, occupait la position

enviable et stratégique d'Inspecteur général de l'Instruction publique, publia par exemple un *Dictionnaire de la Fable* (c'est-à-dire de la mythologie) en 1801 et un *Dictionnaire étymologique*, en 1831. En s'associant à Chapsal, il fit paraître pendant les trente premières années du XIX<sup>e</sup> siècle le *Nouveau Dictionnaire de la langue française* qui eut un succès considérable dans les collèges. En réalité, œuvre de compilation, de facture et de contenu très académiques, dotée d'une nomenclature où n'étaient admis qu'avec "une extrême réserve les mots nouveaux", ce petit dictionnaire en un volume et à gros tirage symbolise parfaitement le type de dictionnaire conformiste et convenu alors proposé à des élèves totalement rivés à un système scolaire peu propice à l'épanouissement créatif.

2.2.4. En évoquant successivement trois types de dictionnaires, les dictionnaires de De Wailly, "Abrégés" de bon ton, ceux de Boiste, universalisant à souhait, et ceux de Noël et Chapsal, inscrits dans la perspective didactique et institutionnelle du doublé complémentaire, grammaire et dictionnaire, on brosse certes une histoire du genre dans son évolution. Mais nous n'oublierons pas que la perspective reste identique tout au long de cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dominée, quant aux dictionnaires destinés aux élèves, par les notions prégnantes de réduction et de cumul d'informations. Ces dictionnaires relèvent beaucoup plus, et de loin, de la dictionnairique que d'une quelconque lexicographie, cette dernière s'exerçant en effet à travers de grands projets lexicographiques tels que, par exemple, le *Dictionnaire historique de la langue française* commencé par l'Académie en 1834.

On constatera au passage que tous ces dictionnaires prennent pour référence le dictionnaire de l'usage régulièrement édité par l'Académie française, la cinquième édition (1798) ou la sixième (1835). Présenté dès sa première édition comme un dictionnaire qui "ne sera pas moins utile, tant à l'esgard des Estrangers qui aiment nostre Langue, qu'à l'esgard des François mesmes qui sont quelquesfois en peine de la veritable signification des mots", le Dictionnaire de l'Académie a en réalité toujours été considéré comme un dictionnaire bien adapté à l'enseignement, n'était-ce son format in-quarto qui ne lui confèrait pas un caractère "portatif" ou "manuel". Aussi est-ce tout naturellement qu'il constitue la source privilégiée des dictionnaires répandus dans les établissements scolaires.

### 3. Une dictionnaire de la réduction rénovée (1856-1905)

3.1. *L'innovant Nouveau Dictionnaire de la langue française de Pierre Larousse* – P. Larousse mériterait à lui seul plusieurs ouvrages pour décrire ce qu'il a apporté à la lexicographie française et en la circonstance à la lexicographie d'apprentissage du français langue maternelle. On se bornera ici à indiquer l'essentiel des acquis méthodologiques et théoriques propres au novateur *Nouveau Dictionnaire de la langue française* publié en 1856.

Rappelons tout d'abord que P. Larousse, fils de la Bourgogne, avec une mère aubergiste et un père forgeron, incarne la génération des instituteurs issus de la loi Guizot de 1833, loi fondatrice qui instaure les Écoles normales où sont enfin formés les instituteurs. Sa génération sera profondément marquée par une foi indéfectible en le progrès et un sentiment républicain très affirmé que concrétisera l'avènement de la Troisième République en 1871. Tourné vers l'avenir et donc vers la jeunesse, P. Larousse impulse un mouvement lexicographique innovant qui, en se conjuguant à la puissance d'érudition de son contemporain Littré, tourné vers le passé et notamment vers le XVII<sup>e</sup> siècle, transforme en profondeur la lexicographie française.

Quel souffle nouveau apporte P. Larousse dans ce petit ouvrage de 714 pages qu'il intitule *Nouveau Dictionnaire de la langue française*?

On soulignera en tout premier *le caractère militant et révolutionnaire de l'ouvrage*, manifesté à travers une préface importante de huit pages qui sera intégralement reproduite au-delà de 1885. Lorsqu'on sait que cet ouvrage s'est vendu à 44 000 exemplaires de juin 1859 à juin 1860 et qu'au moment où le *Petit Larousse illustré*, né en 1905 (millésime 1906), prendra en quelque sorte le relais, plus de quatre millions d'exemplaires en auront été vendus, en très grande partie dans les établissements scolaires, on comprend que le militantisme de la Préface n'aura pas manqué de toucher un grand nombre de lecteurs et de les influencer dans leur perception du dictionnaire tel qu'il doit se présenter pour des "jeunes gens".

Une première réflexion est conduite quant à *la mention impérative d'exemples forgés* avec une épigraphe qui, ainsi apposée en 1856, restera l'apanage des dictionnaires Larousse jusqu'en 1968: "Un dictionnaire sans exemples est un squelette". Ce calque d'une formule de Voltaire, énoncée à propos du *Dictionnaire de l'Académie* auquel ce dernier voulait ajouter des citations, est significatif d'un changement d'attitude. À la conception d'une dictionnaire de la réduction tout entière consacrée

au décodage se substitue progressivement une autre dimension, celle d'une dictionnaire qui laisse une place à l'encodage. Cette attitude est significative d'un mouvement didactique dont P. Larousse est un des meilleurs promoteurs à travers ses ouvrages de lexicologie dont le succès est considérable dans les écoles. Installer une didactique du français qui passe par la participation active des élèves et donc des activités d'encodage, telle est bien la perspective que développe P. Larousse. Le dictionnaire est alors considéré comme un outil au service de cette autonomie, avec donc la nécessité d'offrir des exemples forgés pour mettre en situation les mots.

Avouons cependant que le plus important reste ici la déclaration d'intention qui vaut avertissement pour les pédagogues et les autres lexicographes. Le *Nouveau Dictionnaire de la langue française* en lui-même n'est pas en effet si riche en exemples que pourrait le laisser croire la préface: le *Dictionnaire de l'Académie* auquel d'ailleurs P. Larousse rend hommage reste encore, dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le dictionnaire pourvoyeur par excellence des meilleurs exemples forgés. Il n'empêche que P. Larousse innovait ici sur le plan théorique.

Une deuxième réflexion méthodologique prend toute sa force avec l'affirmation de la *primauté de la description synchronique sur la description historique*. Au moment où règne la linguistique historique, le point de vue est indéniablement novateur et pionnier. Il s'agit de "daguerréotyper", "photographier" dirait-on aujourd'hui, la langue. "C'est au lexicographe à observer, à suivre attentivement" les mouvements de la langue, affirme P. Larousse dans la préface. Offrir une image objective de la langue, c'est effectivement l'objectif que doit avoir pour P. Larousse un dictionnaire de langue: "Un dictionnaire ne doit pas ainsi, en dépit des variations et des progrès d'une langue, faire violence à toutes les idées reçues en imposant des acceptions vieilles depuis longtemps. Il ne doit ni suivre de trop loin, ni ouvrir la marche: c'est un laquais qui porte les bagages de son maître en le suivant par derrière".

Une troisième réflexion porte sur ce que nous appellerons la *polyvalence cloisonnée* d'un dictionnaire destiné aux établissements scolaires. Cette idée nous semble pionnière dans la mesure où, bien que mal appliquée dans les dictionnaires du XX<sup>e</sup> siècle, voire même abandonnée dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle lorsque régnera le structuralisme, elle se trouve efficacement reprise au moment de la transition entre le XX<sup>e</sup> et le XXI<sup>e</sup> siècle, période de nouveau ouverte à la notion de polyvalence dictionnaire. Comment se manifeste cette polyvalence dans le *Nouveau Dictionnaire de la langue française*? À travers tout d'abord

une formule révélatrice qui va faire florès: “Quatre dictionnaires en un seul”. Avancée dans la préface, puis sur la page même de titre du dictionnaire, cette formule signale en effet la présence dans le même volume de quatre recueils distincts: le *Dictionnaire de la langue française* proprement dit (623 p.), suivi d’un *Dictionnaire de la prononciation* (10 p.), puis de *Notes scientifiques, étymologiques, historiques et littéraires* (66 p.) et enfin, d’un *Dictionnaire de locutions latines* (15 p.).

On ne s’appesantira pas sur le détail de cette articulation qui peut se concevoir autrement et faire l’objet de regroupements différents, qui auront d’ailleurs en partie lieu, puisque les *Notes scientifiques, étymologiques, historiques et littéraires* rejoindront en effet dans la décennie 1870-1880 les articles du *Dictionnaire de la langue française* et détermineront une seconde partie, “encyclopédique”, derrière la définition des mots de la nomenclature. Ce qu’il faut retenir, c’est que le dictionnaire d’apprentissage, moins qu’un autre, ne peut pas être pleinement opérationnel s’il ne traite que la langue sans tenir compte de la dimension encyclopédique.

Le questionnement de l’apprenant n’est pas en effet exclusif de l’une ou de l’autre perspective: tantôt la réponse est attendue pour éclairer le fonctionnement du mot dans la langue, tantôt la réponse doit au contraire porter sur le référent. P. Larousse a sans doute mieux compris que ses contemporains qu’un dictionnaire pratique destiné à des élèves représente d’abord un outil se devant de répondre aux deux aspects du mot, sans pour autant les mêler. Il se refuse à ne choisir qu’un aspect du mot, par exemple le “mot en langue”, qui serait à privilégier au détriment du “mot référent”, de nature encyclopédique, à présenter de manière extralinguistique. La polyvalence s’impose à condition de rester méthodologiquement cloisonnée pour garantir la qualité et la cohérence de l’information. Ainsi, P. Larousse prend-il toujours bien soin de séparer l’information linguistique de l’information encyclopédique. Une même règle présidera à l’élaboration du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* qui, à tort, a souvent été considéré comme un dictionnaire à seule fonction encyclopédique, tant y a été hypertrophiée la partie encyclopédique ajoutée à la suite de la partie linguistique au sein de chaque article.

Indirectement, une quatrième réflexion portant sur l’*illustration dictionnaire* est introduite grâce à cette conception polyvalente de l’information qui associe pour chaque mot la dimension linguistique et la dimension encyclopédique, sans pour autant les décroisonner. Si P. Larousse ne l’a pas formulée, et gardait même une attitude très réservée

sur la notion d'illustration, en fait, de manière intrinsèque, la réflexion qu'il avait installée facilitait grandement l'insertion de l'illustration pour ses successeurs. Cette nouvelle dimension référentielle deviendra en effet l'un des fers de lance les plus acérés des dictionnaires de la Maison Larousse. Ainsi, dès 1878, apparaîtront les planches en pleine page et les illustrations au sein des colonnes des dictionnaires Larousse pour ne plus les quitter, et l'on sait combien cette particularité, toujours mieux maîtrisée au point de donner encore aujourd'hui une solide avance à la Maison Larousse, a contribué au succès de ses dictionnaires d'apprentissage du français langue maternelle, sans en exclure bien entendu le bien nommé *Petit Larousse illustré*, né en 1905.

Aujourd'hui presque introuvable bien que vendu à plusieurs millions d'exemplaires tout au long de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le *Nouveau Dictionnaire de la langue française* né en 1856 contenait en germe nombre d'éléments déterminants pour une réflexion plus avancée sur le dictionnaire d'apprentissage du français langue maternelle, fut-il encore, comme c'en était le cas, du côté de la dictionnaire de la réduction à partir des informations contenues dans les grands dictionnaires du moment.

On notera cependant que Larousse ne partait pas d'un dictionnaire déjà fait, puisque contrairement à la tradition qui fait dériver dans une collection un petit dictionnaire en partant du grand, le petit dictionnaire en un volume précédait ici le grand à venir, en 17 volumes (1864-1890), et c'était sans doute là une démarche très propice à un renouvellement de la réflexion.

*3.2. Dans le sillage de Pierre Larousse et de Littré, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle* – La loi Guizot avait permis qu'un nouveau marché s'installât, fondé sur le développement croissant des écoles, et le passage de l'enseignement individuel (l'enseignant prenant à part chaque élève de la classe) à l'enseignement simultané (l'enseignant s'adressant à tous les enfants en même temps), ce dernier type d'enseignement nécessitant de nombreux manuels, si possible un par élève. Larousse et Hachette, tous deux républicains convaincus, créeront des maisons d'édition propres à satisfaire cette nouvelle clientèle. Pierre Larousse, aidé par son ami et associé A. Boyer, lui aussi instituteur, sera son propre éditeur de manuels scolaires et de dictionnaires, pendant que de son côté Hachette allait promouvoir un camarade de classe, Émile Littré, qui offrirait à la France le *Dictionnaire de la langue française* en quatre volumes.

De cet ouvrage magistral, symbole de la linguistique historique, devait naître en 1874 un *Abrégé du Dictionnaire d'É. Littré*, ouvrage en un volume de 1294 pages élaboré par Amédée Beaujean, professeur au lycée Louis Le Grand et collaborateur de Littré. Dans la préface que Littré consacre à cet abrégé, le propos est sans ambiguïté, on se situe toujours dans le cadre de la dictionnaire de la réduction pour un public studieux: "Il s'agissait ici de mettre à la disposition de la jeunesse et du plus nombreux public, en un seul volume portatif, les principales notions accumulées dans les quatre tomes du grand Dictionnaire. Pour atteindre pleinement ce but, ce n'était pas trop de posséder une longue pratique de l'enseignement. M. Beaujean l'avait, cette longue pratique: l'expérience du professeur vint en aide à l'expérience du lexicographe; toutes deux sont nécessaires".

Dès 1880, à l'instar des dictionnaires offerts sur le marché, l'*Abrégé du Dictionnaire de Littré* bénéficiera d'un *Supplément d'Histoire et de Géographie contenant la mythologie, l'histoire ancienne et moderne, la biographie des personnages célèbres de tous les pays et de tous les temps et la géographie comparée, ancienne et moderne*, de 107 pages sur trois colonnes, rédigé par A. Beaujean, "spécialement composé pour la jeunesse des écoles", est-il précisé dans la préface. Il s'agissait d'une pratique identique à celle adoptée par la maison d'édition Larousse qui avait donné une suite au *Nouveau Dictionnaire de la langue française* avec le *Nouveau Dictionnaire illustré* (1878), séparant la partie consacrée à la langue de celle dévolue aux noms propres par les célèbres pages roses dévolues aux locutions latines. Ainsi, dans le sillage de l'œuvre des deux grands lexicographes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la réduction et le cumul d'informations portant sur les mots de la langue et sur les noms propres s'installaient en règle.

Dans l'ambiguïté d'un marché ouvert aux élèves des collèges et des lycées, mais pouvant aussi s'élargir au grand public souhaitant disposer d'un abrégé, paraissent alors de nombreux dictionnaires en un volume. Certains correspondent à un travail original, indépendant de la réduction d'un grand dictionnaire préexistant dans la maison d'édition qui les publie, ouvrages qui malgré leur pertinence restent de nature compilatrice et inscrits dans la démarche de réduction d'informations. On citera par exemple le *Dictionnaire classique universel* de T. Bernard (1857), le *Nouveau Dictionnaire classique illustré* d'A. Gazier (1887) et l'anonyme *Dictionnaire encyclopédique illustré* (1906) chez Colin, etc.

D'autres dictionnaires en un volume sont, au contraire, directement issus de la réduction d'un grand dictionnaire en plusieurs volumes déjà

édité dans la même maison d'édition. C'est par exemple le cas du *Nouveau Dictionnaire encyclopédique illustré* de Bergerol et Tulou tiré du *Dictionnaire national* (1845) de Bescherelle, ou encore du *Nouveau Dictionnaire universel illustré* (1890) issu du *Dictionnaire des dictionnaires* (1884) de Monseigneur Guérin, ou enfin du *Dictionnaire français encyclopédique à l'usage des écoliers* (1901), c'est-à-dire le "Petit Larive et Fleury", correspondant aux trois volumes du *Dictionnaire français illustré des mots et des choses* (1885-1902).

Aucun de ces "petits" dictionnaires ne fait en réalité œuvre originale. Seuls le nombre de mots, la qualité des définitions, la densité des planches et des illustrations, permettent de les différencier sans pour autant que l'un d'entre eux ne se détache nettement de par des caractéristiques exceptionnelles. On peut cependant conclure à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à une grande victoire de la dictionnaire de la réduction au constat de la très large diffusion de ces ouvrages auprès d'un public désormais acquis au dictionnaire en un volume, mis à la disposition des élèves ou des foyers. À côté du "grand" dictionnaire de renom, est désormais presque systématiquement installé le "petit" dictionnaire qui a su conquérir son autonomie.

#### 4. De la dictionnaire de réduction démultipliée pour un public pluriel (1906-1948)

Avec le *Petit Larousse illustré* (1906–1949) s'installe une formule modélisante et dans sa mouvance la démultiplication de la dictionnaire de la réduction. Symbole français du dictionnaire de proximité, le *Petit Larousse illustré* est né en 1905 (millésimé 1906), dans la filiation du *Nouveau Dictionnaire de la langue française* et en bénéficiant de l'expérience acquise dans le domaine de l'illustration à travers le *Nouveau Larousse illustré* (1897-1904) en sept volumes. L'ouvrage est d'emblée divisé en trois parties, tout d'abord la "Langue française", puis les célèbres pages roses offrant les "Locutions" latines et étrangères, enfin la troisième partie consacrée aux noms propres et intitulée "Histoire et géographie". Cette formule, alliant la description de la langue à l'information encyclopédique, a connu et continue de connaître un succès considérable au point que l'on compte un *Petit Larousse* par foyer, en moyenne, et que l'ouvrage, dès le départ, est offert par un grand nombre de maires aux élèves de la commune pour le certificat d'étude d'abord, ensuite pour le passage symbolique de la seconde année du Cours moyen de l'école primaire à la sixième du collège, c'est-à-dire la



première classe du Second degré, vers 11 ans. Très présent dans les classes, souvent sur le bureau du professeur, il s'impose vite comme l'arbitre et sa publication annuelle est attendue pour étalonner la langue, au regard des néologismes, et la notoriété, en introduisant de nouveaux noms propres, l'ensemble prenant presque valeur institutionnelle. Dans les années 1960, on lancera même un slogan resté dans les mémoires: "on ne dit plus un dictionnaire, mais un Larousse"...

Le *Petit Larousse illustré*, de par son immense succès et sa présence dans les établissements scolaires, a en définitive instauré un modèle de dictionnaire d'apprentissage. Fondé sur la réduction des informations, ce dernier comportera en effet systématiquement un double ensemble: le premier constitué des principaux mots de la langue, suivis de commentaires encyclopédiques s'il y a lieu, et un second ensemble constitué de noms propres eux aussi sélectionnés. S'y ajoute le plus souvent une annexe, en l'occurrence pour le *Petit Larousse*, les pages roses consacrées aux locutions latines et étragères, et aux mots historiques depuis 2000, qui séparent les deux ensembles. Ce moule sera prégnant chez tous les concurrents, que la nomenclature mêle ou non les mots de la langue et les noms propres.

C'est tout d'abord la Maison Larousse même qui, en conquérant tous les publics au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, décline cette formule avec des dictionnaires plus petits que le *Petit Larousse illustré*. On relève ainsi, en 1910, sous la direction de Claude Augé, le *Larousse classique illustré*, destiné plus particulièrement aux collèges et aux lycées, encore qu'il ait été aussi très vendu auprès du grand public. L'adjectif "classique" prend ici sa dimension didactique, même si l'ouvrage se présente surtout comme une réduction du *Petit Larousse illustré*. En 1914, un nouveau dérivé voit le jour: le *Larousse élémentaire illustré*, sous la direction de Claude Augé et de son fils Paul. En 1936, paraîtra également le *Petit Dictionnaire français* dirigé par P. Augé, dictionnaire de dépannage très présent dans les écoles. Le *Larousse classique illustré* et le *Larousse élémentaire*, millésimés, baliseront ainsi une grande partie du siècle et ne sortiront du marché qu'en 1987, après avoir connu un succès exceptionnel au moins jusque dans les années 1970. Tous deux méritent une rapide analyse.

On décrira d'abord le *Larousse élémentaire* qui s'inscrit en réalité, comme en témoignent les premières préfaces et comme on l'oublie presque toujours, dans la filiation du *Nouveau Dictionnaire de la langue française*. Il s'agit en effet d'un dictionnaire qui n'est pas annoncé comme destiné aux classes de l'école élémentaire, même si l'adjectif

*élémentaire* est à cet égard ambigu. Par “élémentaire”, on laisse supposer selon la définition même qui en est donnée dans les colonnes du *Larousse élémentaire*, “simple”, “peu compliqué”, renfermant les éléments essentiels, qu’il s’agisse de la langue ou des noms propres. À cette préface habile, supposée s’adresser à tous publics, correspond bien une diffusion massive dans les écoles, au point qu’en 1956, au moment d’une refonte en profondeur, dès les premières lignes de la préface, les éditeurs l’assimilent sans hésiter à un ouvrage d’apprentissage: “L’actuel *Larousse élémentaire* vient aujourd’hui relever son aîné, au terme d’une longue et brillante carrière. Depuis 1914, bien des générations d’écoliers ont eu quotidiennement entre les mains ce petit volume à couverture rouge, ce qui prouve suffisamment son efficacité et le soin qu’apportait l’éditeur à le tenir à jour. [...] Le *Larousse élémentaire* est aujourd’hui tout spécialement destiné aux élèves de l’Enseignement du premier degré et du premier cycle de l’Enseignement du second degré” (6<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>). Ce discours clair traduit indirectement une évolution sensible du public qui commence à souhaiter des produits mieux cernés, au moment où les éditeurs proposent une dictionnaire plus ciblée.

Pour correspondre à cette démarche, dès 1956, d’une part, les éditeurs procèdent à un enrichissement du vocabulaire des différentes disciplines scolaires, y ajoutant les néologismes propres aux revues destinées à la jeunesse (portant par exemple sur l’automobile, l’aviation, le sport, etc.) et, d’autre part, ils allègent la nomenclature en supprimant les mots désuets. De surcroît, “les définitions, minutieusement révisées ou nouvellement rédigées, sont maintenant accessibles aux enfants”: on ne saurait mieux avouer que ce n’était pas vraiment le cas auparavant. L’illustration fait aussi l’objet d’une attention soutenue pour faire une large place aux “techniques modernes”, notamment “dans la partie consacrée à la langue”.

Le *Larousse classique illustré*, qui connaît aussi une refonte importante au milieu du siècle, en 1957, réaffirme de la même manière son identité en la précisant. Les éditeurs insistent en effet sur le fait qu’il s’adresse “aux élèves de l’enseignement secondaire et aux étudiants pour lesquels aucun dictionnaire encyclopédique manuel n’avait été particulièrement conçu”. Dès sa naissance, l’une des particularités du *Larousse classique illustré* était que s’y mêlaient mots de la langue et noms propres dans une nomenclature unique. Cette formule qui correspondait à celle des “grands” dictionnaires Larousse auxquels on préparait sans le dire les futurs adultes représentés par les élèves, est abandonnée en 1947

pour adopter la même présentation, en deux parties, que celle du *Petit Larousse illustré*. Elle est cependant reprise en 1957, sans doute parce qu'un grand dictionnaire encyclopédique est en gestation. Dans la refonte de 1957, les articles sont en fait explicitement sélectionnés en fonction du public de collégiens et de lycéens auquel s'adresse l'ouvrage. Ainsi, les mots d'argot et ceux de la langue populaire en sont rejetés, "sauf quelques rares exceptions", pour faire surtout place aux techniques modernes, aux vocabulaires de la philosophie, du droit, de l'économie politique, des sciences naturelles. Les étymologies y ont aussi leur place, de même que la mention des synonymes et des contraires, avec une réflexion particulière sur les définitions pour éviter les cercles vicieux. Enfin, à partir de 1957, figureront aussi les acceptions propres aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> permettant de mieux comprendre les textes littéraires.

On tirera de l'analyse rapide de ces deux ouvrages emblématiques trois conclusions.

La première correspond au constat d'une métamorphose en cours quant au public visé et quant à l'articulation naissante des dictionnaires d'apprentissage. S'il s'agit, dès leur parution, d'une dictionnaire de la réduction avec des destinataires mal précisés, à la fois grand public et élèves du premier et du second degré, au fur et à mesure de leur avancée dans le siècle, ces dictionnaires se sectorisent: au *Larousse élémentaire* va correspondre le public scolaire du premier degré, et au *Larousse classique* correspondra le public du second degré, sans oublier les étudiants qui sont cités comme public potentiel.

La seconde conclusion est celle de l'échec progressif, en fin de siècle, de cette dictionnaire de la réduction, même si des efforts notables sont faits pour cibler un public précis, en déterminant ses besoins. Il était déjà trop tard pour réorienter ces deux dictionnaires, d'autres ouvrages prenaient déjà la place.

La troisième consiste à signaler que si l'une des constantes de ces deux ouvrages reste la mention des noms propres avec le souci d'une mise à jour encyclopédique à la faveur de chaque nouveau millésime, ce principe est abandonné pour les dictionnaires d'apprentissage qui prennent le relais: aux mots de la langue est en effet consacré un volume entier.

Il serait injuste de ne pas citer quelques autres ouvrages de cette première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, même si aucun n'a vraiment pu faire

concurrence à Larousse. Signalons simplement, chez Hachette, une réduction de l'*Abrégé* du Littré, le *Petit Dictionnaire universel*, en somme une réduction au deuxième degré, qui ne brille pas par la qualité. Bien que "spécialement destiné à la jeunesse des écoles", cette réduction de réduction offre une nomenclature et un appareil définitoire notoirement indigents. À cet ouvrage de dépannage sur la langue correspond, toujours chez Hachette, édité en 1924, un dictionnaire multi-usage, une sorte d'encyclopédie universelle qui va connaître un solide succès, le *Tout en un*. Celui-ci rassemblait, dans le cadre de ses 1488 pages, sept dictionnaires (français, histoire, géographie, cuisine, etc.) se succédant, le tout en caractères très serrés.

Ainsi, qu'il s'agisse de Larousse qui occupe presque tout le territoire lexicographique, ou de ses concurrents, la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle n'enfreint pas la règle forgée au siècle précédent: la réduction et le cumul d'informations restent la règle pour les dictionnaires d'apprentissage. Cependant, au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, une autre période allait commencer.

#### 5. *La lexicographie heuristique: du Larousse des débutants (1949) au Petit Robert des enfants (1988)*

5.1. *Le pionnier et l'éclaireur: Michel De Toro et le Dictionnaire des débutants* – En 1949, paraît le *Dictionnaire des Débutants*, par Michel De Toro, chez Larousse. 18 000 mots y sont proposés, assortis de 1500 dessins explicatifs. Michel De Toro est docteur ès lettres et c'est en linguiste bilingue averti (il est responsable des *Petits Larousse* espagnols), conscient des besoins d'un public clairement défini, qu'il conçoit l'ouvrage: "Jusqu'à ce jour, les éducateurs qui voulaient mettre un dictionnaire entre les mains des enfants arrêtaient le plus souvent leur choix sur des volumes de petit format et de prix modique, mais qui n'étaient que la réduction d'ouvrages établis pour les adultes. [...] Nous sommes heureux de présenter aujourd'hui le *Dictionnaire des débutants*, conçu selon une formule nouvelle correspondante à l'attitude mentale d'un enfant de huit à onze ans devant un mot dont il ne connaît pas encore le sens". Il ne s'agit plus de dictionnaire, mais de lexicographie: une véritable recherche définitoire est mise en œuvre, à ce dictionnaire correspond en réalité un véritable enjeu scientifique. Au reste, l'ouvrage se fait directement l'auxiliaire de la recherche scientifique conduite par le linguiste Georges Gougenheim, chargé par le Gouvernement français d'élaborer un vocabulaire fondamental. De cette recherche, qui s'étale

de 1951 à 1959, fondée à partir de 163 conversations enregistrées grâce au magnétophone, la nouvelles technologie du moment, naît en effet un *Dictionnaire fondamental* qui paraîtra en 1958. Or, dès l'édition de 1957, est publiée en appendice du *Dictionnaire des débutants* une liste de mots issus des travaux de Gougenheim sur le français élémentaire.

Les commentaires qui en sont donnés dans le texte de présentation montrent à quel point M. De Toro est attentif à l'aspect scientifique de cette approche: "Dans l'idée de ses créateurs, il ne s'agissait pas de donner les éléments d'un *français basique*, analogue au *basic english* des Américains, sorte de code permettant de tout exprimer par voie de substitution ou de périphrases approximatives, mais de jeter les fondements de l'acquisition d'un *français complet*". En procédant à une analyse fine de la nomenclature, en associant étroitement par un système efficace de renvois les mots et les illustrations, en procédant déjà à des regroupements des mots d'après leur commune racine et leur sens (on trouvera dans le même article *accord: D'accord, accorder, accordéon, accordeur*), en prenant garde aux cercles vicieux où plusieurs mots se définissent les uns par les autres, M. De Toro offrait un ouvrage novateur dans un paysage lexicographique qui n'avait pas encore été transformé par la vague structuraliste. Et d'une certaine façon, il avait déjà anticipé sur celle-ci: que le linguiste Jean Dubois, bientôt auteur de dictionnaires révolutionnaires, lui ait rendu un hommage vibrant lors d'un entretien qu'il m'a accordé, n'est pas étonnant.

*Regroupement morphologique, définitions adaptées et non circulaires, sensibilisation à l'emboîtement des vocabulaires par sphères de fréquences*, en commençant par le vocabulaire fondamental, *première méthodologie de l'illustration*: tel est l'apport prometteur de ce dictionnaire, qui démarque par ailleurs *un courant qui fait abstraction des noms propres*.

5.2. *Le Dictionnaire du français contemporain: une expérience distributionnaliste* – En 1966 paraît le *Dictionnaire du français contemporain*, dirigé par Jean Dubois, linguiste distributionnaliste renommé. Conçu comme une expérience, l'ouvrage est tout entier consacré à la langue et correspond à la première application structuraliste en lexicographie. Jean Dubois participait de fait depuis une dizaine d'années à la réflexion sur la langue chez Larousse, en tant que collaborateur du *Petit Larousse* et du *Grand Larousse encyclopédique* (1960-1964) dirigé par son frère Claude Dubois qui était entré chez Larousse au lendemain de la guerre. En 1966, avec R. Barthes, A. J. Greimas, N. Ruwet et B. Quemada, c'est

Jean Dubois qui créait la revue trimestrielle *Langages*, bientôt suivie par la naissance d'une seconde revue, en 1969, *Langue française*, avec pour membres fondateurs M. Arrivé, H. Meschonnic, H. Mitterand, A. Rey et bien sûr Jean Dubois. La Maison Larousse manifestait ainsi son intérêt pour la linguistique en pleine expansion.

En quoi ce dictionnaire introduit-il une véritable révolution dans le genre? *La description en synchronie* de 25 000 mots, le *dégrouperment homonymique* des unités lexicales (le *cœur*, l'organe, et le *cœur*, synonyme de sentiments, considérés comme des homonymes parce que de distribution différente), le *regroupement morphologique* (*charger, chargement, décharger, surcharger* regroupés dans le même article), la *présence systématique d'exemples forgés, l'indication du degré de synonymie* à l'aide de flèches ascendante ou descendante, la *mention des niveaux de langue*, ce sont là autant de principes qui, appliqués de manière rigoureuse et scientifique tout au long de l'ouvrage, lui donnent une notoriété inattendue. L'avancée méthodologique était considérable, et le fait qu'il s'agissait d'un petit dictionnaire destiné à des apprenants, déterminait le franchissement d'une étape essentielle: de la dictionnaire de la réduction, on passait à la lexicographie heuristique.

5.3. *Le Nouveau Larousse des débutants et le Hachette junior: l'influence wittgensteinienne et la glose définitionnelle* – En 1977 et en 1980, deux dictionnaires d'apprentissage du français langue maternelle vont également s'inscrire dans cette démarche de recherche et d'innovation: le *Nouveau Larousse des débutants*, dirigé par R. Lagane, et le *Dictionnaire Hachette junior*, deux dictionnaires destinés au public scolaire du premier degré. Avec 16 000 mots (844 pages) pour le premier et 17 000 mots (1088 pages) pour le second, ces ouvrages se distinguent formellement par une typographie aérée, une très belle présentation avec des illustrations nombreuses et en couleurs, le tout dans un format identique (14 cm x 19 cm), celui que commence alors à imposer la vente en grandes surfaces. Le *Dictionnaire Hachette junior* comporte par ailleurs en annexe un *Index géographique* de 50 pages.

Si le *Dictionnaire Hachette junior* est de bien meilleure qualité que le premier, tous deux illustrent un nouveau concept né d'une *conception wittgensteinienne* de la langue selon laquelle le mot n'a que des emplois, ce qui implique qu'il est préférable de l'appréhender d'abord dans son contexte, de manière naturelle en quelque sorte. Ainsi, bon nombre d'articles, sitôt le mot donné en entrée, commence par une *phrase-exemple, suivie d'une glose définitionnelle*.

En vérité, c'est en 1972, chez Bordas, qu'un grand linguiste, Marcel Cohen, en collaboration avec Maurice Davau et Marcel Lallemand, avait déjà expérimenté cette formule dans le *Dictionnaire du français vivant*, destiné en principe à des collégiens. La formule était audacieuse, et les linguistes donnant alors le ton à l'ensemble des sciences humaines, on n'hésita pas à en faire la doxa lexicographique du moment dans les dictionnaires d'apprentissage<sup>3</sup>, d'où cette convergence d'attitude pour les deux principales maisons d'édition se partageant un marché florissant. On se situe en effet à la fin des célèbres trente glorieuses, marquées par la richesse économique, et se développent des Bibliothèques centres documentaires (BCD) dans les écoles primaires, lieu d'accueil par excellence des dictionnaires considérés comme des outils d'autonomie, un des maîtres mots de la pédagogie d'alors.

Ajoutons que ces deux ouvrages se démarquent par une importance accrue de l'illustration à la fois abondante, attractive et soignée. À travers 96 pages illustrées pour le premier et 64 pages en quadrichromie pour le second, une large place est faite à des termes indiqués au sein de l'image, en surimpression, termes qui ne sont pas pour autant repris dans la nomenclature. Un effort notable est fait pour offrir à l'élève un ensemble cohérent, avec des thématiques qui, selon la formule avancée en préface du *Nouveau Larousse des débutants*, se présentent comme "un panorama du monde contemporain". Les linguistes commencent en vérité à prendre en compte cette dimension sémiotique pour décrire efficacement la langue: "S'il est vrai que le rapport des mots et des choses peut être expliqué par le seul système linguistique, il apparaîtra encore bien plus clairement chaque fois que pourront intervenir des tableaux ou des schémas (par exemple, *calendrier, unités, parenté, géométrie*), ou des images."

Indéniablement, l'illustration quitte la fonction d'agrément pour devenir un outil au service du lexique. Même si, comme nous avons eu l'occasion de le mettre en relief, il reste dans ce domaine beaucoup de progrès à effectuer, ce statut rénové de l'illustration dans les dictionnaires d'apprentissage représente alors une nouvelle étape pour un pays qui, par tradition, oppose le dictionnaire de langue au dictionnaire encyclopédique. Rappelons en effet qu'on bénéficie d'illustrations dans la partie langue du *Petit Larousse* quand il semblerait au contraire iconoclaste d'en ajouter au *Petit Robert*. Même si les principes définitoires

<sup>3</sup> À l'exception de *Mes 10 000 mots* et du *Tour du mot*, deux dictionnaires d'apprentissage parus respectivement chez Bordas en 1976 et 1985, qui maintiennent une présentation traditionnelle avec l'exemple suivant la définition.

mis en œuvre dans le *Nouveau Larousse des débutants* et le *Dictionnaire Hachette junior* seront remis en cause par la suite, il ne fait aucun doute que l'on se situe là aussi, à l'instar du *Dictionnaire du français contemporain*, dans le cas d'une lexicographie heuristique, la lexicographie d'apprentissage jouant en partie le rôle d'un laboratoire lexicographique.

5.4. *Le Petit Robert des enfants. Dictionnaire de langue française: le retour au modèle de l'exemple forgé ou cité, postdéfinitionnel* – Les formules novatrices adoptées dans les dictionnaires publiés chez Larousse et Hachette, bien que définissant à nos yeux une authentique lexicographie heuristique par les principes mis en application sur un corpus de presque 20 000 mots, ne satisfont cependant pas vraiment les pédagogues qui constatent vite les limites d'une telle présentation, éloignée de l'approche logique du mot dans un ouvrage de consultation. La seule mention d'une phrase-exemple parfois marquée au sceau de la vacuité (pour l'article "platane", *Les arbres de la place sont des PLATANES*, sans même un renvoi à une illustration) ou l'indigence de la glose définitionnelle, genre contraint à des formules brèves ("marronnier": *La route est bordée de marronniers, de grands arbres.*)<sup>4</sup>, surtout lorsque le traitement lexicographique en est médiocre, incitent au retour au modèle habituel de la définition donnée en premier, suivie d'exemples cités ou forgés. Il n'en reste pas moins que la percée méthodologique faite avec la glose définitionnelle autorisait désormais à y recourir lorsque le mot à définir s'y prête. Un nouvel outil était donc offert sur la palette du lexicographe chargé de décrire la langue dans le cadre d'un dictionnaire d'apprentissage du français langue maternelle.

En 1988, c'est encore significativement une linguiste de talent, Josette Rey-Debove, figure scientifique et directoriale chez Robert, qui est attirée par ce genre et prend l'initiative d'un dictionnaire destiné aux élèves du Premier degré, le *Petit Robert des enfants. Dictionnaire de la langue française*, publié en 1988.

En quoi s'agit-il là aussi de lexicographie heuristique et d'une avancée lexicographique riche de conséquences, même si l'ouvrage ne connaît pas un véritable succès d'édition? Tout d'abord, considérant que définir un mot, c'est le plus possible offrir une logique garante de la complétude, sur le modèle aristotélicien du genre et de l'espèce, *la défi-*

<sup>4</sup> Ces exemples consternants sont pris dans le *Nouveau Larousse des débutants* dont nous avons signalé la bien moindre qualité, dans sa première édition, par rapport au *Dictionnaire Hachette junior*.



*nition logique reprend toute sa force.* Se réinstalle donc la volonté de décrire chaque sens du mot en énonçant ses différents traits sémantiques (les sèmes) dans le cadre d'une définition qui les hiérarchise et les organise (le sémème, c'est-à-dire l'ensemble des sèmes) à la fois concise et élégante. *L'exemple postdéfinitional* revient donc en complément illustrer la définition en situant le mot dans ses usages et dans ses contextes privilégiés.

Parmi les éléments nouveaux apportés dans ce dictionnaire d'apprentissage que nous considérons comme un essai lexicographique très réussi mais sans succès dictionnaire, on retiendra le souci rédactionnel consistant à lier entre eux les exemples par le biais de personnages récurrents. Ce discours suivi fragmenté entre les articles relève en fait d'un exercice de séduction qui a tourné court: les élèves n'ont tiré aucun parti, et a contrario, le document perçu comme "sérieux" que représente un dictionnaire en a même pâti dans sa représentation. Les enfants ne confondent pas en effet un dictionnaire avec un jouet, ils l'assimilent au contraire au lieu de croissance par excellence. Cela étant, l'idée de donner une dimension ludique au dictionnaire, en y injectant une sorte de jeu de piste dans le dédale alphabétique des articles, sera reprise dans le *Fleurus junior*, symbole d'une étape ultérieure de la lexicographie d'apprentissage.

De loin plus pertinent et prégnant est *l'ajout d'exemples cités aux exemples forgés*, dans le sillage des pratiques adoptées dans le *Petit Robert*. On introduit là une double notion très enrichissante pour l'élève en cours de formation culturelle. D'une part, l'idée qu'un dictionnaire peut s'appuyer sur un corpus écrit déterminé est ainsi discrètement inculquée, d'autre part, on offre une nouvelle dimension au mot avec un écrin littéraire ajouté au contexte normalisant d'un exemple forgé, insérant donc aussi l'unité lexicale dans un univers culturel. Hélas, cette belle idée a été gâchée par le caractère puéril du corpus choisi, par exemple *Babar*, beaucoup trop infantilisant. Il n'empêche que l'idée reste très novatrice.

*Le jeu compensatoire des marges de droite et de gauche dévolues aux aspects encyclopédiques et métalinguistiques* représente également une innovation très appréciable. Le carcan étroit de la colonne double ou unique saute en effet au profit d'ajouts en marge de ce qui pourrait nuire à l'homogénéité de l'article bien ancré dans la description en langue, donnée en l'occurrence dans une large colonne centrale. En marge de droite et de gauche sont en effet ajoutées des citations amusantes, des commentaires métalinguistiques sur l'origine, l'histoire du mot. Cette

pratique souple d'un espace non formalisé exploitable pour l'information annexe sera reprise avec efficacité dans le *Dictionnaire super Major* dirigé chez Larousse par Claude Kannas. On introduit ainsi facilement une dimension encyclopédique qui n'altère pas le corps du texte lexicographique traité à la manière d'un dictionnaire de langue.

La dimension encyclopédique passe alors par *des dossiers illustrés* très complets, de huit pages, offerts sur une série de thèmes privilégiés tels que *Le temps et les climats*, *Qu'est-ce que le droit?* Illustrés de manière remarquable, ces thèmes sont hélas présentés de manière très précise, beaucoup trop pour des enfants, et si les citations de *Babar* leur donnaient le sentiment d'être infantilisés, le texte surabondant recouvrant ces illustrations thématiques, sur "Qu'est-ce que le droit?" par exemple, s'adresse davantage à des jeunes gens du lycée qu'à des élèves du premier degré. Au-delà d'un prix peu concurrentiel, on tient probablement, dans cette disparité des niveaux d'approche, l'une des raisons du peu de succès du *Petit Robert des enfants*. Il demeure cependant un ouvrage très novateur, et bien supérieur en cela au *Robert junior* qui paraîtra en 1993, sans originalité particulière et avec même un retard sensible quant à la qualité des illustrations.

À partir des années 1990 commence une autre période au cours de laquelle il semble que la lexicographie heuristique représentée par les ouvrages qui viennent d'être présentés fasse place à une lexicographie distincte, tirant harmonieusement le bénéfice des différentes avancées, en les assimilant dans des produits dictionnaires de moindre combativité lexicographique mais de plus grande portée dictionnaire.

## 6. La lexicographie-dictionnaire

6.1. *la langue et l'encyclopédie réconciliées par les supports informatiques* – En 1999, est publié le CD-ROM du *Robert junior, dictionnaire de langue française*, avec 1400 illustrations, soit 400 illustrations de plus que le dictionnaire papier, et environ 8000 mots illustrés. Conçu sous la houlette de Laurent Catach, ce cédérom offre à l'analogie – l'apanage des dictionnaires papier *Le Robert* – une dimension renouvelée qu'il s'agisse de la navigation d'un mot à l'autre, ou du réseau d'illustrations mis en synergie. L'illustration "complète et amplifie le réseau analogique initial du *Robert junior* en autorisant un système de navigation à l'intérieur même des médias". Sont ainsi créés des "groupes thématiques" (*les édifices religieux, les phénomènes naturels*, etc.) représentant en quelque sorte des banques d'images rendues opéra-

tionnelles par les liens hypertextuels. La relation entre les mots et les images s’instaure alors d’elle-même. Il faut ici souligner un phénomène presque passé inaperçu et qui pourrait laisser croire que les esprits, après une période de structuralisme fécond mais aussi contraignante dans ses méthodes, y étaient prêts. Le *Robert junior, dictionnaire de langue française* se présente en effet, en dehors des dictionnaires encyclopédiques et des encyclopédies multimédias à vocation polyvalente, comme le premier “dictionnaire de langue française” à favoriser *l’osmose entre le dictionnaire encyclopédique et le dictionnaire de langue*.

On a signalé dans *Dictionnaires et nouvelles technologies* (Pruvost 2000) combien était, par exemple, significatif que l’illustration sonore soit présentée par les auteurs comme s’inscrivant dans la perspective d’un dictionnaire de langue. L’illustration sonore, déclarent-ils en effet, a vocation, “à l’opposé d’une utilisation encyclopédique”, “de fournir un aspect inédit pour la compréhension du sens des mots”. Le cri des animaux, les notions de solfège, les bruits de la nature, “ronfler”, “renifler”, définissent ainsi autant d’éléments considérés comme indispensables à la bonne définition et à la représentation du sens du mot concerné. Qu’importe en fait l’argumentation avancée par les concepteurs du cédérom, un fait saillant l’emporte: il est enfin perçu qu’un dictionnaire de langue a besoin d’un prolongement encyclopédique et qu’un dictionnaire encyclopédique inclut toujours partiellement un dictionnaire de langue.

Découle également de l’informatisation du dictionnaire d’apprentissage une nouvelle manière de présenter l’information en termes typographiques, mais la forme entraînant le fond, c’est aussi le contenu qui en est modifié. Le principe même de l’hypertexte et du cadre informatif offert en arrière-plan de l’écran se retrouve en effet dans la dictionnaire papier. Dans la décennie 1990–2000, apparaissent en force, en effet, de nombreux encadrés dans le corps des colonnes, dans les marges, avec des contenus divers tels qu’on en trouve sur l’écran dans les fenêtres hypertextuelles qui s’ouvrent en cliquant sur un mot. L’illustration devient par ailleurs beaucoup plus élaborée, avec même parfois un aspect anaphorique, par exemple le terrain de hockey repris en loupe pour un de ses détails, la cage des buts en l’occurrence, dans le *Petit Larousse* 1990. Il n’est pas question ici de recenser tous les éléments qui relèvent de la double expérience des dictionnaires électroniques et des dictionnaires papier, mais on constatera également le souci accru d’une homogénéité des marques métalinguistiques dans le dictionnaire papier, issue du balisage électronique, le dictionnaire papier étant lui-même issu d’un

traitement informatique qui n'exclut jamais la possibilité d'en offrir une exploitation informatisée.

## 6.2. Deux ouvrages de la rénovation lexicographique et dictionnaire

6.2.1. Six ans avant le changement de millénaire, héritant de l'expérience acquise pendant la période propre à la lexicographie heuristique, le *Dictionnaire super Major Larousse* paraît sous la direction de Claude Kannas qui fut l'élève de Jean Dubois et qui a conçu cet ouvrage destiné à des enfants "à partir de 9 ans". Ce dictionnaire, dont le format est proche de celui du *Petit Larousse* d'avant 1989 (15 cm x 20,5 cm), nous semble annoncer une nouvelle génération lexicographique: il offre en effet une synthèse assez réussie de tous les acquis des périodes précédentes.

Ce dictionnaire de fin de siècle renoue avec la présentation du *Larousse élémentaire*, début de siècle – ce que personne au demeurant n'a repéré – en se présentant en deux parties, une première partie consacrée aux mots de la langue (23 800 mots) et une seconde partie dévolue aux noms propres (1200), séparées par le *Cahier des pays*, dossier de trente pages de cartes et d'informations sur les continents et les pays du monde. Assorti de 2000 illustrations et de 64 planches en couleurs, l'ouvrage s'achève sur l'habituel tableau des conjugaisons et une "grammaire alphabétique de base". Jusqu'ici rien d'original apparemment, si ce n'est tout de même *le retour des noms propres dans un même ouvrage*, alors que ces derniers avaient été totalement exclus pendant l'ère structuraliste. Il démarque clairement le renouveau d'une lexicographie considérée comme un outil qui ne soit plus exclusivement au service de la langue stricto sensu.

"Pour mieux connaître le français et maîtriser la langue", au-delà de la précision des définitions des mots, expressions et locutions, deux outils sont adjoints. Le premier prend la forme, à la suite des articles qui l'exigent, d'un sous-ensemble intitulé *Remarques*. On échappe ici à la description étroitement enfermée dans un système contraignant et l'on revient à la notion encyclopédique de la langue. Ainsi, pour l'article feu, la *Remarque* ouvre le sujet à la culture linguistique: "Au mot feu correspond l'élément tiré du grec *pyro-* que l'on retrouve dans des mots comme *pyrogravure*, *pyromane*." Les remarques, de tous ordres, constituent le lieu disponible, souple, permettant de signaler une spécificité du mot, qu'il s'agisse par exemple d'une conjugaison difficile, d'une prononciation à préciser (sourcil: "on ne prononce pas le l"; gang: "1. on prononce le g. 2. Ne pas confondre avec *gangue*"), d'un usage (soulier: "Aujourd'hui, on emploie plus fréquemment *chaussure*") ou d'une pratique

différente au sein de la francophonie (dispendieux: “Ce mot appartient à la langue soutenue, mais il est très courant au Québec”). La *Remarque* devient ainsi *un lieu d’ouverture et de souplesse d’information, hors carcan méthodologique*.

Le second outil est installé dans les marges confortables de la page divisée en deux colonnes d’article et il correspond à une information sur *l’histoire du mot*. Là également, on se situe dans l’ère post-structuraliste qui, le plus souvent rivée à l’application stricte d’une description en synchronie, repoussait toute mention de l’histoire de la langue. On ne peut que saluer un tel retour qui donne sa motivation aux mots et permet, pour beaucoup, de mieux les mémoriser en situation d’apprentissage, sans oublier le caractère culturel qui s’attache à la connaissance en profondeur de sa langue. Ainsi, sur la même page trouvera-t-on en marge, pour *grigri*, “C’est un mot d’une langue africaine qui signifie *diable*, car cet objet est censé conjurer le mauvais sort”, pour *grimoire*, “Vient du mot *grammaire*, parce que, autrefois, les grammaires étaient écrites en latin et elles étaient incompréhensibles pour beaucoup de gens”, ou encore pour *grincheux*, “Vient d’un mot régional qui signifie *grincer*. Les plaintes du grincheux sont aussi désagréables qu’un grincement”.

On soulignera aussi *le principe des marges communicantes offrant un complément d’information textuelle et illustrée au corps traditionnel du texte*. Si les marges sont utilisées pour compléter l’information avec notamment l’histoire du mot, elles restent en effet aussi un espace d’illustration référentielle, avec parfois une double information. Ainsi pour *marionnette*, on bénéficie, d’une part, de l’histoire du mot (“Vient de Marion, petite Marie; ces statuette représentaient au Moyen Âge la Vierge Marie”), et d’autre part, toujours dans la marge et à la suite, d’une illustration. Les illustrations en marge relèvent au demeurant de registres différents tantôt typologiques – pour l’article *étai*, l’illustration d’un étai à tube, d’un étai de menuiser, d’un étai à griffe –, tantôt pluriels – pour l’article *platane*, l’arbre, la feuille et le fruit –, tantôt complémentaires et contextuels – pour l’article *pinson*, le pinson-pic des Galapagos.

Dans cette même perspective souple et pionnière, apparaît un nouveau type de planche, des planches thématiques que nous assimilerons à *des planches-textes*, dans la mesure où un texte central sert de développement synthétique, pendant qu’en rayonnement sur les quatre marges agrandies sont offertes des figures éclairant et complétant le texte. Ainsi “les oiseaux” font l’objet d’un texte de 28 lignes au cœur de

la page et 14 figures l'entourent, du "grand tétras" au "sterne" en passant par la "parade amoureuse", la "construction d'un nid" et la "vexile interne ou postérieure" d'une plume. Le procédé systématisé pour plus de quarante thèmes, partagés entre la faune et la flore, les sciences et techniques, le corps humain, l'histoire et la civilisation, est novateur dans la mesure où, comme les auteurs l'ont avancé dans l'avant-propos, il s'agit d'apprendre à "passer du mot à la chose". La pure description en langue, éloignée de tous référents perceptibles autrement que par la langue à cédé le pas à un pragmatisme lexicographique qui tout en garantissant la maîtrise de la langue ouvre à l'univers des connaissances.

C'est sans doute dans cette frontière enfin réouverte que réside tout l'intérêt de cette nouvelle lexicographie d'apprentissage. Dans la mesure où une partie du bénéfice de la période structuraliste dans la description fine de la langue est ici réinvesti (par exemple: le dégroupement homonymique dans l'article "classe"; le choix d'offrir des exemples forgés en synchronie, "*le déménagement est fini, heureusement car je suis mou-lue!* Syn. fourbu, harassé"; etc.), cette ouverture souple à l'encyclopédie dans le même ouvrage et dans les mêmes pages, en réinvestissant le rapport entre les mots et les choses, symbolise une nouvelle étape que nous croyons relever d'une très heureuse synthèse empreinte de pragmatisme.

Il importe enfin de souligner que le retour des noms propres est particulièrement original et novateur parce qu'il ne s'agit pas comme c'en était le cas dans la *Larousse classique* et la *Larousse élémentaire* d'une réduction de l'information, mais d'un traitement adapté pour l'enfant auquel s'adresse l'article, et ceci autant dans le choix de la nomenclature que dans le traitement définitoire. Sans s'appesantir, citons du côté de la nomenclature des articles tels que *Alice au pays des merveilles*, *Astérix*, *Batman*, *Cendrillon*, *Geronimo*, *Hergé*, *Tintin*, qui voisinent avec *Hitchcock*, *Guernica*, *Borgia*, *Brahms*, *Boulez*, *Académie française*. Et pour illustrer le rapport sans cesse établi avec la langue et l'habileté définitoire, nous donnerons ici l'article *Cendrillon*: "Conte populaire dont \*Perrault<sup>5</sup> et les frères Grimm\* ont écrit des versions. Ce conte montre comment Cendrillon, celle que l'on dit juste bonne à ramasser les cendres (d'où son nom), devient une princesse. De nombreuses adaptations cinématographiques en ont été réalisées."

On l'a compris, ce dictionnaire est séduisant d'intelligence au sens étymologique du terme: "intellegere": cueillir, choisir, rassembler des

<sup>5</sup> L'astérisque signifie que le nom propre évoqué est défini dans la nomenclature.

éléments qui prennent toute leur cohérence par la synthèse que l'on en fait. Éloignée des formalismes qui ont eu leur intérêt mais aussi leur temps, la période ouverte par le *Larousse super Major* de Claude Kannas correspond à la mise en œuvre d'une lexicographie-dictionnaire pragmatique.

Dans la même perspective, et malgré un titre à notre avis réducteur, le *Fleurus junior, Dictionnaire encyclopédique*, paru en 2001, sous la direction de Marie Garagnoux et Hubert Deveaux avec la collaboration de Frédérique Longuépée et Blandine Serret, incarne et confirme le mouvement pragmatique amorcé par le *Larousse super Major* et qui semble distinguer une nouvelle étape dans la lexicographie proposée pour les enfants. Il s'agit en effet à la fois, comme l'éditeur le signale dans l'avant-propos d'un dictionnaire de langue, d'une encyclopédie culturelle, d'un outil agréable, en bref d'une synthèse pragmatique. Pour la première fois, est avancé sans complexe l'argument d'une multi-compétence mise au service du public de lecteurs (8-12 ans) avec "quatre lexicographes, auteurs de dictionnaires de langue destinés aux enfants, et une équipe de rédacteurs sous la direction d'un spécialiste des encyclopédies pour la jeunesse" ayant "réuni leurs compétences et celles des graphistes et de dessinateurs" pour réaliser l'ouvrage. Dans le même esprit, est aussi significative l'absence d'un leader avancé dans l'équipe rédactionnelle, ce qui ne permet pas la personnification de l'ouvrage et renforce l'idée qu'il s'agit de l'expression d'une équipe constituée d'illustrateurs et de lexicographes de la langue et de l'encyclopédie.

6.2.2. Avec le *Dictionnaire du français usuel, 15 000 mots utiles en 442 articles*, Jacqueline Picoche et son collaborateur, Jean-Claude Rolland, offrent depuis 2002 chez De Boeck et Duculot un dictionnaire qui incarne l'alliance harmonieuse et heuristique de la lexicologie et de la lexicographie. Ce dictionnaire qui bénéficie d'une version papier et d'une version électronique est fondé sur les mots de haute fréquence, 442 polysèmes qui, selon l'auteur – l'une des lexicologues de France – représentent pour ainsi dire "442 grandes leçons de vocabulaire", "442 grands articles fortement structurés, ayant pour entrée des mots de haute fréquence". Quelle en est l'originalité?

En ce qui concerne la nomenclature fondée sur la notion de fréquence, il faut d'emblée signaler que le dictionnaire est conçu comme un dictionnaire d'apprentissage en direction de l'encodage, avec pour objectif une "honnête aisance" dans la langue française. Ainsi, à partir de 442 polysèmes sont traités 15 000 mots environ qui s'y rattachent,

par “grappe de mots” selon la formule de Jacqueline Picoche. Soigneusement choisis en fonction des travaux sur la fréquence conduits à partir du TLF par Pierre Brunet, ces polysèmes représentent en réalité le creuset lexical le plus prolifique de la langue française.

À la pratique distributionnaliste qu’avait choisi Jean Dubois pour le *Dictionnaire du français contemporain*, avec pour conséquence le dégroupement homonymique de nombre de mots, c’est ici au contraire le traitement unitaire du mot qui est choisi. Pour ce faire, J. Picoche fait appel à la notion de “signifié de puissance” propre aux théories psychomécaniques de G. Guillaume. D’une part, en choisissant ce véritable principe d’unité à retrouver dans le grand polysème et devant pouvoir s’actualiser partiellement dans chacune des acceptions du mot, en faisant d’autre part ainsi appel aux notions de cinétisme, de subduction et de chronologie de raison, J. Picoche offre une clé très efficace pour clarifier de nombreuses polysémies.

L’une des originalités fortes du dictionnaire est également d’avoir recours à la théorie des “actants” de L. Tesnière, ces derniers étant constitués par les participants aux procès du verbe, c’est-à-dire les sujets et compléments essentiels, sans oublier les circonstants (les compléments non essentiels). Mais à juste titre, en tant que lexicologue, J. Picoche n’hésite pas à élargir la notion d’actant en y assimilant les infinitifs, des propositions complétives, des adjectifs et même parfois des adverbes.

La mise en relief des structures actantielles confère de fait à l’ouvrage la dimension d’une description très efficace du fonctionnement de la langue française auprès des apprenants en situation d’encodage. Cette démarche est d’autant plus performante à notre sens qu’une attention particulière est portée aux syntagmes figés, aux collocations, dont on prend de plus en plus la mesure incontournable pour le bon maniement d’une langue. Le *Dictionnaire du français usuel* s’inscrit pleinement dans la dynamique didactique et descriptive aujourd’hui en vigueur. On peut comprendre ainsi que le dictionnaire soit comparé, dans la publicité qui en est faite, à “un formidable levier pour la classe de français”.

Enfin, à la manière de Pierre Larousse en 1856, la préface de l’ouvrage est riche en informations apportées aux enseignants, elle permet d’utiliser le dictionnaire en parfaite transparence théorique, méthodologique et didactique. En vérité, ce qui fait de l’ouvrage de Jacqueline Picoche un dictionnaire de la rénovation, c’est l’approche nouvelle consistant à lier diachronie et synchronie à travers les théories guillaumiennes, à conjuguer une excellente description linguistique et une didactique efficace à travers la formule choisie, à associer dictionnairement



papier et électronique pour garantir l'usage le plus moderne et complet du dictionnaire d'encodage. On se situe là dans une lexicographie de l'apprentissage qui sait aussi se révéler une dictionnaire de l'apprentissage. C'est une harmonie gagnante.

### 7. Une dimension à conquérir: la pragmatique lexiculturelle

On doit à Robert Galisson le concept opératoire de la *pragmatique lexiculturelle* (qu'il a également appelé *lexiculture*) dans l'apprentissage des langues, langue maternelle ou langue étrangère. R. Galisson désigne ainsi ce qui relève de l'implicite culturel contenu dans les mots, à l'échelle de toute une communauté parlant une langue; il s'agit en somme de cette culture en dépôt, sous-jacente, du côté de la connotation et de la valeur ajoutée, qui fait que, par exemple, au-delà de la simple dénotation des mots français *sourire*, *muguet*, *accordéon*, s'ajoute respectivement pour tout français une résonance culturelle telle que le célèbre "*sourire de la Joconde*", le "*muguet du 1<sup>er</sup> mai*", l'*accordéon* en tant qu'instrument de musique privilégié du bal-musette, avec même des célébrités comme Yvette Horner en toile de fond. Il en va de même de formules bien installées dans une communauté à travers les publicités, les chansons, les propos médiatisés des personnalités, etc. Ainsi, sur la chanson célèbre d'A. Souchon, *Allô, maman, bobo*, ou sur le récent film *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain*, tout français comprendra la délexicalisation créatrice et le clin d'œil contenu dans des formules telles que, *Allô, maman dico* ou *le fabuleux destin du Petit Larousse...*, pour rester dans notre sujet. Le constat s'impose: généralement opaque pour un locuteur étranger, la lexiculture imprègne en profondeur les mots que nous utilisons, or c'est un domaine que les lexicographes n'ont pas encore osé investir alors même qu'il est au cœur d'une langue.

Les dictionnaires occultent hélas presque tous et systématiquement cette dimension lexiculturelle, de nature connotative, cependant, lorsqu'un implicite est partagé par toute une communauté linguistique et qu'elle constitue même parfois l'essentiel du mot dans son usage et sa représentation, cette information devenue ainsi objective s'avère essentielle pour la pleine compréhension du mot, et ce notamment dans un dictionnaire de français langue étrangère. Le dictionnaire d'apprentissage du français langue maternelle qui en est le parent le plus proche devrait en être aussi le reflet, ce n'en est pas encore le cas.

Au terme de ce rapide parcours qui nous a fait passer d'un dictionnaire d'apprentissage à un autre, en ayant insisté tout au long du voyage sur les évolutions patentes propres à chaque période, il n'est pas désagréable de conclure sur l'impression d'une certaine harmonie trouvée aujourd'hui entre, d'une part, une dictionnaire qui n'est plus assimilable à de la simple réduction et, d'autre part, une lexicographie, qui reste par définition heuristique, mais sans intégrisme méthodologique.

La recherche se poursuit, elle est notamment stimulée par l'informatisation des données, la parution des premiers cédéroms propice à la navigation textuelle, riche en documents multimédia, autant d'ouvertures qui ont des résonances dans les dictionnaires papier. C'est ainsi qu'ont sans doute été favorisées une présentation plus moderniste, moins convenue, des documents dans leur diversité, et probablement cette nouvelle et récente harmonie trouvée entre ce qui relève des informations linguistiques et des informations encyclopédiques, avec les utiles correspondances entre les unes et les autres.

#### BIBLIOGRAPHIE

- GALISSON, R. (1999), "La pragmatique lexicoculturelle pour accéder autrement, à une autre culture, par un autre lexique", *Éla, Revue de didactologie des langues-cultures, Vocabulaires et dictionnaires en français langue maternelle et français langue étrangère* 116, 477-496.
- PRUVOST, J. (2000), *Dictionnaires et nouvelles technologies*, Collection Écritures électroniques, Paris, Presses universitaires de France.
- PRUVOST, J. (2001), "Les dictionnaires d'apprentissage monolingues de la langue française (1856-1999), Problèmes et méthodes", in *Les dictionnaires de langue française. Dictionnaires d'apprentissage, Dictionnaires spécialisés de la langue, Dictionnaires de spécialité*, Paris, Collection Lexica, Paris, Champion, 67-95.
- PRUVOST, J. (2002), "Du lexicographe Pierre Larousse (XIX<sup>e</sup> s.) à la Maison Larousse (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.)", *International Journal of Lexicography* 15, 38-54.
- PRUVOST, J. (2002), *Les dictionnaires de langue française, Que sais-je?* 3622, Paris, Presses universitaires de France.
- PRUVOST, J. (2004), *La dent-de-lion, la Semeuse et le Petit Larousse*, Paris, Éditions Larousse.
- QUEMADA, B. (1987), "Notes sur la lexicographie et dictionnaire", *Cahiers de lexicologie*, Paris, Didier érudition.